



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOUT 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit août à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Geffosse, légalement convoqué par le maire, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Michel Neveu, Maire.

Etaient présents : NEVEU Michel, RENOUF Jacques, LEFRANCOIS Christine, BOULANG Jean-Pierre, LE DUC Isabelle, DETOURNE Nicolas, HEBERT Nathalie, MAUDUIT Caroline, LEMIERE Olivier, RUAULTS Jacques.

Absent excusé : Laurent GIARD.

Secrétaire de séance : Nicolas DETOURNE

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COCM pour 2026- 2032

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche dans le cadre d'un accord local : la commune de Geffosse passerait de 1 à 2 représentants.

DEVIS BLOCS DE SECOURS ECOLE

Avis favorable pour la pose de 4 blocs de secours aux écoles, au devis de M. Leprieur (St Sauveur-Villages) pour un montant de 432 € (TVA non Applicable Art.393 du CGI)

DEVIS OPTIQUE FIBRE

Le conseil municipal accepte le devis d'Optique Fibre de Coutances, d'un montant de 395.78 € TTC relatif à l'acquisition d'un Ipad 9 reconditionné, concernant le suivi des commandes de la cantine scolaire.

CAMPING MOBIL-HOME COMMUNAL

Le tarif de location du mobil-home appartenant à la commune est fixé à 350 € la semaine et 50 € la nuitée.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDEAU 50

Le projet de modification statutaire a pour objet de créer le collège électoral de Saint- Pois et d'intégrer celui-ci à la commission production Sée-Sélune et à la commission distribution Sélune Amont.

PARC EOLIEN A MUNEVILLE LE BINGARD

Une concertation préalable est mise en place en mairie de Muneville le Bingard du 3 septembre 2025 au 24 septembre 2025. Dossier consultable le mardi de 8h45 à 12h00 et le vendredi de 8h45 à 12 h00 et de 14h à 16h45.

REPAS ANNUEL DES AINES

Il se déroulera à Munleville le Bingard (salle des fêtes) le samedi 11 octobre 2025.